

COTE DE SERRE-PONÇON

Cote au 4 juillet : 779,29 m NGF

Le lac de Serre-Ponçon à cote haute pour le début de la saison estivale !

Un début 2016 sous tension

Après un automne 2015 et un début d'hiver particulièrement secs, les précipitations des mois de janvier et février ont permis de constituer un stock neigeux proche de la normale début mars en amont de Serre-Ponçon. Par la suite, le déficit de pluies a été très marqué au printemps et du fait de températures élevées en mars-avril, la fusion a débuté avec plus de 3 semaines d'avance.

Une gestion prudente d'EDF et des épisodes météorologiques bénéfiques

Cette situation déficitaire a conduit EDF à adopter une gestion prudente des ressources en eau et à décider, le 22 avril, la limitation des sollicitations des aménagements hydroélectriques à la fourniture du débit réservé et des prélèvements en eau.

Dans ces conditions, le remplissage a été favorisé et a ensuite été accéléré grâce aux précipitations observées courant mai et début juin (localisées sur Serre-Ponçon) et à la fusion plus étalée dans le temps cette année, avec des débits relativement soutenus à Serre-Ponçon sur tout le mois de juin.

Un lac rempli mais une année déficitaire en eau

La gestion prudente d'EDF, la fusion tardive du haut-bassin de la Durance et les précipitations de ces dernières semaines ont permis d'achever le remplissage tout en veillant à limiter le risque de déversement au barrage. La saison estivale débute ainsi dans de bonnes conditions au prix toutefois d'une limitation de l'usage énergétique de la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon. Ceci représente pour EDF un effort important, réalisé dans le cadre de son partenariat avec le territoire.

Les apports en eau restent toutefois déficitaires à l'échelle de la Durance. Les équipes d'EDF restent donc vigilantes, intégrant par anticipation l'ensemble des usages liés à la ressource en eau, et s'adaptent en permanence à l'évolution de la situation et aux prévisions météorologiques actualisées chaque semaine.

Pour information, les débits délivrés au droit de chaque barrage de la Durance et du Verdon, ainsi que l'évolution prévue à 72 heures, sont consultables sur le site internet EDF : <http://www.edf-prod-mediterranee-infodebits.fr>

La chaîne hydroélectrique EDF Durance-Verdon joue son rôle de 1^{ère} source de production d'énergie renouvelable de la région PACA. En moyenne chaque année, elle contribue à 50 % de la production électrique de la région et fournit l'électricité nécessaire à plus de 2,5 millions d'habitants.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée et des règles de partage de l'eau en vigueur, EDF met en œuvre une gestion intégrée de la ressource en eau du bassin de la Durance et du Verdon au service de nombreux usages et de l'environnement. Cet équilibre intègre l'atteinte de plusieurs objectifs : sécurisation de l'alimentation en eau potable et des principales agglomérations de la région, l'irrigation de 100 000 hectares de terres agricoles et sur certaines retenues, l'atteinte d'un niveau de lac compatible avec le bon déroulement de la saison touristique.

CONTACT

Anthony AUBERT, chargé de communication
06 31 79 85 15 - 04 88 56 69 91
anthony.aubert@edf.fr

Le lac de Serre-Ponçon drapé de Pavillons bleus

7 plages publiques reçoivent le label « Pavillon bleu »

C'est avec une grande satisfaction que les membres du comité syndical et les services du S.M.A.D.E.S.E.P. ont obtenu la labellisation « Pavillon bleu » pour 7 plages publiques de Serre-Ponçon. Gage de qualité des eaux et de l'accueil sur les plages, ce label a été décerné à la plage des Combettes et Savin'Plage (Savines-le-Lac), à celle de Chanterenne (Crots), à celle de Port St Pierre (le Sauze du Lac), à celle de Bois Vieux (Rousset), la plage nord du plan d'eau (Embrun) et à la plage des Trémouilles (Chorges).



Géré en France par l'Office Français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (association Of-FEEE), cet écolabel international est présent dans 46 pays. Centré sur la qualité environnementale et l'accueil touristique, il va au-delà de la seule qualité des eaux de baignade, bien que celle-ci soit le point de départ de la démarche. Ceci explique pourquoi le S.M.A.D.E.S.E.P. a développé depuis l'été 2015 un petit laboratoire lui permettant de contrôler en interne, et de manière bien plus rapide que les analyses réglementaires, les caractéristiques sanitaires de ses eaux de baignade. Éducation à l'environnement et démarche de progrès environnemental à long terme sont également au cœur du label.

Il est attribué sur candidature par un jury français puis international.

L'objectif est de valoriser chaque année les Communes qui mènent de façon permanente une politique en faveur d'un environnement de qualité. L'obtention de ce label par la Commune du Sauze-du-Lac pour la 14^{ème} année consécutive reste ainsi particulièrement remarquable.



De manière plus générale, chacun pourra favorablement apprécier que les 6 Communes sur lesquelles sont implantées les 7 plages publiques, respectent l'ensemble des critères du label « Pavillon bleu » :

- la gestion de l'eau et du milieu,
- l'environnement général, la gestion du site,
- l'éducation à l'environnement,
- la gestion des déchets.

